

## Appel de candidatures

Étudiant(e)s diplômé(e)s en 2021/22  
des programmes de Maîtrise ou Doctorat en santé publique

## Prix Raynald Pineault

### CONTEXTE

Le prix est accordé en l'honneur du Dr Raynald Pineault (1941-2021), professeur émérite au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique de l'UdeM. Expert de l'organisation des soins de santé au Québec, Dr Pineault fut l'un des grands bâtisseurs de la santé publique moderne. Il a exercé une influence considérable sur les plans universitaire, clinique, et politique au Québec et à l'international, en ce qui a trait au développement et au renouvellement des systèmes de santé dans les pays riches comme dans les pays à faible et moyen revenu. Dévoué et engagé, tout au long de sa prolifique carrière, Dr Pineault aura marqué le parcours de générations de professionnels et de chercheurs en santé publique.

Le **Prix Raynald Pineault** sera remis annuellement à l'étudiant(e) diplômé(e) des programmes de Maîtrise ou Doctorat en santé publique dont le sujet de mémoire, de rapport de stage ou de thèse témoigne de l'héritage qu'a laissé le professeur Pineault (ex. : santé des communautés, inégalités sociales de santé, organisation des soins et de la santé publique) et qui se distingue par l'excellence de son parcours universitaire et le caractère innovant de son travail.

### MÉTHODE D'ATTRIBUTION

Le (ou la) récipiendaire sera sélectionné à la suite d'un appel de candidatures. Le prix est d'un montant de 2000 \$ et un certificat sera remis au récipiendaire. Le lauréat du prix sera commentateur et répondant pour la présentation de Dr Mylène Drouin, directrice de la direction régionale de santé publique de Montréal, lors de la **1<sup>re</sup> Grande conférence Raynald Pineault**, le 29 septembre 2022.

### DOSSIER

Les étudiant(e)s qui ont obtenu leur diplôme en 2021/22 (entre le 1 janvier 2021 et le 31 août 2022) peuvent soumettre un dossier de candidature succinct, comprenant les pièces suivantes :

1. Le relevé de notes le plus récent du programme de maîtrise ou doctorat en santé publique;
2. Le résumé du mémoire, rapport de stage, ou thèse (2 pages max);
3. Une lettre de présentation faisant état du cheminement et de l'engagement envers la santé publique;
4. Un curriculum vitae.

Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence du parcours académique;
- Le caractère innovant du stage, du mémoire ou de la thèse;
- Thématique en lien avec l'héritage du professeur Pineault;
- Importance du travail quant à l'amélioration de la santé des populations.

### SOUSSION DE LA CANDIDATURE

Les diplômé(e)s des programmes de maîtrise ou doctorat en santé publique en 2021/22 sont invité(e)s à soumettre leur dossier de candidature.

- Envoyer les documents requis par courriel à Mme Véronik Chénier : [v.chenier@umontreal.ca](mailto:v.chenier@umontreal.ca)
- Date limite : **le vendredi 16 septembre 2022 à 17h**
- Pièces à joindre : tous les documents mentionnés à la section **Dossier**